

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Février 2026



unifor
the Union | le syndicat

Le 13 mars 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

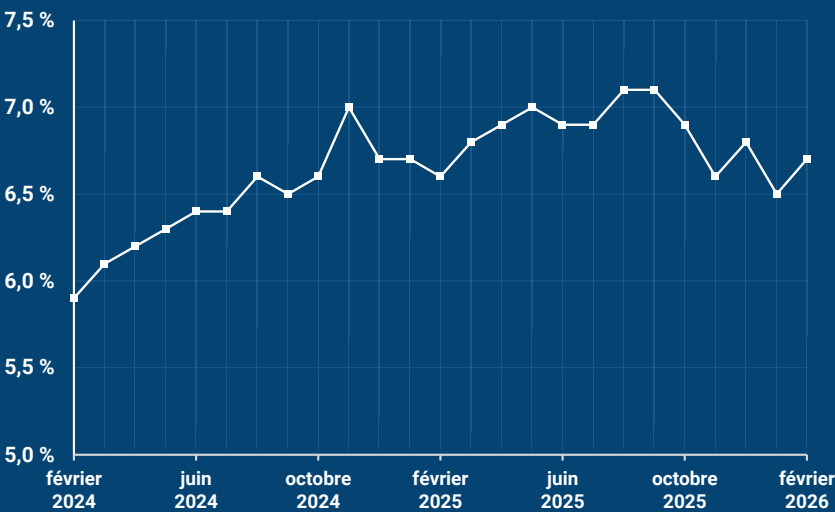
Statistiques nationales

Contrairement aux prédictions consensuelles selon lesquelles le marché du travail allait connaître une croissance modeste en février, le Canada a perdu près de 84 000 emplois le mois dernier, l’emploi ayant reculé de 0,4 %. Le taux d’activité a lui aussi poursuivi son recul, à mesure que les chercheurs d’emploi quittaient la population active, pour s’établir à 64,9 % (-0,1), ce qui est nettement en dessous des niveaux prépandémiques. La baisse de l’activité sur le marché du travail a partiellement compensé la hausse du taux de chômage, lequel a augmenté de 0,2 point de pourcentage, atteignant 6,7 %.

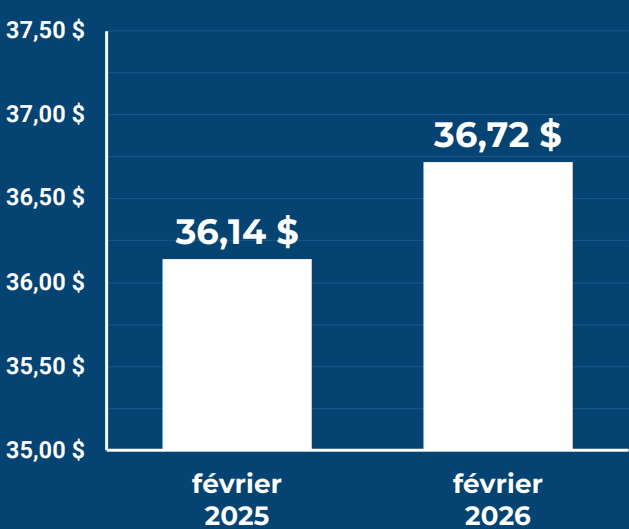
À l’instar de la dynamique observée au plus fort de la pandémie, les salaires ont augmenté plus que d’habitude (+1,0 %) le mois dernier, ce qui pourrait indiquer que les pertes d’emplois ont touché de façon disproportionnée les travailleuses et travailleurs à faible salaire, entraînant une augmentation du salaire horaire moyen. D’une année sur l’autre, les salaires réels ont augmenté de 1,6 %, après correction des effets de l’inflation.

Statistique	Moyenne sur 5 ans fév. 2020 à fév. 2024	Février 2025	Janvier 2026	Février 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 640 200	20 985 500	21 121 200	21 037 300	51 800 0,2 %	-83 900 -0,4 %
Taux de chômage (%) ²	6,2	6,6	6,5	6,7	0,1	0,2
Taux d’activité (%) ³	65,6	65,3	65,0	64,9	-0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,8	31,0	31,3	31,3	0,3	0,0
Salaire horaire moyen ⁵	31,84 \$	36,14 \$	37,17 \$	37,56 \$	3,9 %	1,0 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,05 \$	36,14 \$	36,34 \$	36,72 \$	1,6 %	1,0 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel

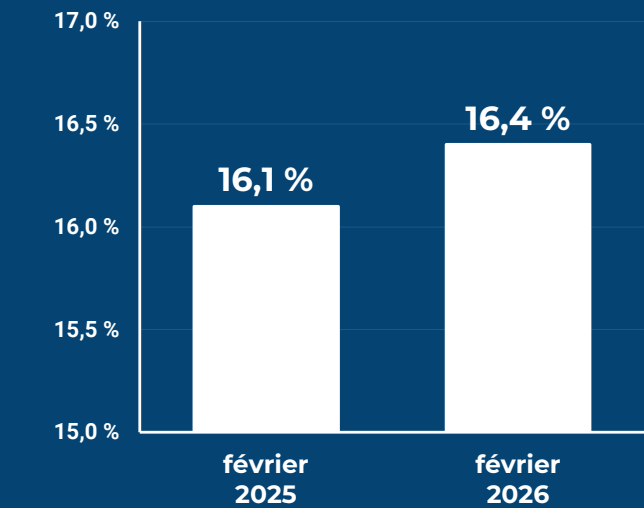


Indicateurs nationaux de précarité

En février, plusieurs indicateurs de précarité ont montré des augmentations en glissement annuel, mettant en évidence une certaine dégradation de la situation du marché du travail, presque un an après le début de la guerre commerciale déclenchée par les États-Unis contre le Canada. En février, le taux de sous-emploi a dépassé de 0,3 point de pourcentage celui de février 2025; la proportion de titulaires d'emplois temporaires a augmenté elle aussi de 0,3 point de pourcentage, en raison de la proportion plus élevée d'employées et employés occasionnels (+0,2). Toutefois, ces chiffres ne rendent pas compte de l'effet dévastateur de la situation actuelle du marché du travail sur les jeunes, dont le taux d'emploi a de nouveau baissé brusquement jusqu'à 53,7 % en février (voir le graphique ci-dessous). L'effondrement de l'emploi chez les jeunes et de leur participation au marché du travail depuis 2023 est un indice que les jeunes chercheurs d'emploi se heurtent à des obstacles structurels à l'emploi depuis quelque temps déjà.

Statistique	Fév. 2025	Janv. 2026	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,2	18,7	19,1	-0,1	0,4
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	42,4	41,9	42,5	0,1	0,6
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,1	9,1	9,5	0,4	0,4
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,1	15,8	16,4	0,3	0,6
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	6,0	5,4	5,8	-0,2	0,4
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,5	10,7	10,8	0,3	0,1
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,4	3,6	0,2	0,2
Temporaire/à contrat (%)	6,1	6,2	6,1	0,0	-0,1
Saisonnier (%)	1,0	1,1	1,0	0,0	-0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,6	21,2	21,2	0,6	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,98 \$	4,73 \$	4,87 \$	-2,2 %	3,0 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	892,8	859,1	846,3	-5,2 %	-1,5 %

Taux de sous-emploi



Taux d'emploi des jeunes



Statistiques régionales

Les pertes d'emplois survenues pendant le mois de février se sont concentrées au Québec (-57 000; -1,2 %), dans la région des Prairies (-11 000; -0,3 %) et en Colombie-Britannique (-20 000; -0,7 %). Malgré le recul relativement marqué de l'emploi dans ces trois régions, la forte baisse du taux d'activité a maintenu le taux de chômage stable en Colombie-Britannique (6,1 %), tandis qu'il a étonnamment baissé dans les Prairies (6,1 %; -0,1). Le taux de chômage du Québec a augmenté de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 5,9 %; cependant, cette hausse aurait été encore plus importante sans la baisse de 0,3 point de pourcentage du taux d'activité de la région, qui s'est établi à 64,5 %.

En Ontario, le niveau d'emploi est demeuré pratiquement inchangé (+3 000; 0,0 %), malgré l'arrivée de nombreux chercheurs d'emploi sur le marché du travail. Cet afflux a entraîné une hausse de 0,3 point de pourcentage du taux de chômage, le portant à 7,6 %, soit le taux régional le plus élevé au pays. Le Canada atlantique suit de près, avec un taux de chômage égal à 7,5 % (+0,2). Malgré une légère hausse du taux d'activité, qui est passé à 60,8 % (+0,1), l'activité sur le marché du travail dans la région de l'Atlantique continue d'accuser un retard important par rapport à la moyenne nationale (64,9 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Fév. 2025	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 260 400	1 279 000	18 600 1,5 %	1 900 0,1 %
Taux de chômage (%)	7,8	7,5	-0,3	0,2
Taux d'activité (%)	60,7	60,8	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	33,7	34,2	0,5	-0,2
Salaire horaire moyen	31,80 \$	33,06 \$	4,0 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,80 \$	32,32 \$	1,6 %	0,1 %



Québec

Statistique	Fév. 2025	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 633 000	4 612 400	-20 600 -0,4 %	-57 300 -1,2 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,9	0,5	0,7
Taux d'activité (%)	64,9	64,5	-0,4	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	40,4	41,1	0,7	0,0
Salaire horaire moyen	34,69 \$	36,45 \$	5,1 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	34,69 \$	35,63 \$	2,7 %	0,5 %



Ontario

Statistique	Fév. 2025	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 245 700	8 211 300	-34 400 -0,4 %	3 300 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,4	7,6	0,2	0,3
Taux d'activité (%)	65,2	64,6	-0,6	0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,0	27,2	0,2	0,3
Salaire horaire moyen	37,39 \$	38,97 \$	4,2 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	37,39 \$	38,10 \$	1,9 %	1,2 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Fév. 2025	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 906 100	4 007 400	101 300 2,6 %	-11 300 -0,3 %
Taux de chômage (%)	6,5	6,1	-0,4	-0,1
Taux d'activité (%)	68,0	68,0	0,0	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	27,5	28,0	0,5	-0,3
Salaire horaire moyen	35,38 \$	36,50 \$	3,2 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	35,38 \$	35,68 \$	0,8 %	1,2 %



Colombie-Britannique

Statistique	Fév. 2025	Fév. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 940 400	2 927 400	-13 000 -0,4 %	-20 200 -0,7 %
Taux de chômage (%)	6,0	6,1	0,1	0,0
Taux d'activité (%)	65,0	64,4	-0,6	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	30,7	30,4	-0,3	0,0
Salaire horaire moyen	37,89 \$	38,92 \$	2,7 %	1,6 %
Salaire horaire moyen réel	37,89 \$	38,05 \$	0,4 %	1,6 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Février 2025	Février 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	27,14 \$	27,27 \$	0,5 %	-1,8 %
Foresterie	37,12 \$	37,81 \$	1,9 %	-0,4 %
Mines, pétrole et gaz	54,09 \$	56,26 \$	4,0 %	1,7 %
Services publics	56,06 \$	55,02 \$	-1,9 %	-4,2 %
Construction	37,90 \$	38,79 \$	2,3 %	0,1 %
Fabrication de biens durables	36,07 \$	37,79 \$	4,8 %	2,4 %
Fabrication de biens non durables	33,52 \$	34,59 \$	3,2 %	0,9 %
Commerce de gros	35,93 \$	39,93 \$	11,1 %	8,0 %
Commerce de détail	24,50 \$	25,56 \$	4,3 %	2,0 %
Transport et entreposage	33,65 \$	35,05 \$	4,2 %	1,8 %
Finances et assurances	45,41 \$	48,71 \$	7,3 %	4,6 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	33,97 \$	36,84 \$	8,4 %	5,7 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,62 \$	49,76 \$	4,5 %	2,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,85 \$	28,84 \$	0,0 %	-2,3 %
Services éducatifs	41,36 \$	43,01 \$	4,0 %	1,6 %
Soins de santé et assistance sociale	34,60 \$	35,31 \$	2,1 %	-0,2 %
Information, culture et loisirs	34,84 \$	35,41 \$	1,6 %	-0,6 %
Hébergement et services de restauration	21,21 \$	21,11 \$	-0,5 %	-2,8 %
Autres services	31,38 \$	33,26 \$	6,0 %	3,5 %
Administration publique	46,67 \$	48,38 \$	3,7 %	1,3 %

La baisse de l'emploi observée en février a touché tous les secteurs. Le secteur des services a enregistré une baisse de 56 000 emplois et le secteur de la production de biens a perdu près de 28 000 emplois. Le mois dernier, une croissance de l'emploi a été observée seulement dans les trois secteurs suivants : transport et entreposage (+10 000), administrations publiques (+8 000) et services publics (+2 000).

Le secteur des services a enregistré des pertes substantielles dans plusieurs branches d'activité sensibles à la demande, dont le commerce de gros et de détail (-18 000) et les services d'hébergement et de restauration (-9 000). Dans le secteur de la production de biens, la construction a perdu 12 000 emplois, suivie par la fabrication, qui en a perdu 9 000. Depuis février 2025, la fabrication a perdu 52 000 emplois (-2,8 %), ce qui représente la plus forte baisse parmi tous les secteurs.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de janvier à février 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-27 900	
Agriculture	-5 100	
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-3 600	
Services publics		1 800
Construction	-11 800	
Fabrication	-9 200	
SECTEUR DES SERVICES	-56 200	
Commerce de gros et de détail	-17 900	
Transport et entreposage		10 300
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-8 700	
Services professionnels, scientifiques et techniques	-100	
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-4 400	
Services d'enseignement	-8 500	
Soins de santé et assistance sociale	-200	
Information, culture et loisirs	-12 000	
Services d'hébergement et de restauration	-8 700	
Autres services (sauf les administrations publiques)	-13 900	
Administrations publiques		8 100



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org